



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 05 OCTOBRE 2023

LE SNETAA A ÉTÉ REÇU PAR CAROLE GRANDJEAN, MINISTRE CHARGÉE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELS.

La ministre a lancé une série de consultations pour faire un point de rentrée.

Le SNETAA s'est rendu à cette audience pour porter la voix des PLP, CPE, titulaires et contractuels.

Le SNETAA a mis en avant le sentiment des professeurs de lycée professionnel : une forme de morosité qui s'installe.

Cela s'explique d'abord par le manque de lisibilité de la réforme et des annonces comprises comme une épée de Damoclès qui pèse au-dessus d'un grand nombre de formations (pour rappel, le président de la République a fixé l'objectif de fermer 15 % des formations). Les formations tertiaires, en particulier pour les bac pro commerce-vente, ne peuvent qu'être dans le viseur. C'est pourquoi le SNETAA exige l'ouverture de discussions, a minima dans les conseils d'administration, dans les Rectorats ou dans les CREFOP (même si ces derniers semblent mourir à petit feu dans la réorganisation de Pôle emploi devenant France Travail). Les collègues doivent être rassurés au plus vite !

Pour le SNETAA, le préalable à toute transformation de la carte des formations doit passer par la création de nouveaux diplômes dans les métiers d'avenir. Nous demandons l'ouverture en urgence d'une table ronde de négociations sur la création de nouveaux diplômes à l'image de la première université École-entreprises lancée alors par le ministre Blanquer ; nous ne pouvons que regretter qu'elle n'ait pas été relancée alors qu'elle rassemblait recteurs, grandes entreprises, représentants des commerces et des artisans mais aussi les confédérations et les personnels de l'enseignement professionnel dans leur diversité. Les PLP détiennent une expertise pédagogique ainsi qu'une vraie connaissance du monde économique et pas seulement dans les grandes métropoles. Nous avons demandé à la ministre de relancer cette « université école-entreprise » pour traiter aussi de cette question brûlante.

Un mois après la rentrée, nous manquons encore aujourd'hui d'un grand nombre de professeurs. Nous l'estimons en moyenne de un à deux professeurs par lycée professionnel. C'est vrai pour les professeurs de biotechnologies (métiers du soin, PSE), des chauffeurs routiers ou des couvreurs, mais également des professeurs d'enseignement général, d'abord en mathématiques, mais aussi en français ou en langues. Le SNETAA déplore que le corps des PLP soit de plus en plus contractualisé (près de 20 % des PLP sont des professeurs contractuels sous-formés et sous-payés). Le SNETAA réclame que la DGRH fasse un état des lieux exhaustif sur les difficultés liées au manque de personnels ; certains établissements n'ont plus que la grève pour faire connaître leurs situations dramatiques à plus d'un mois de la rentrée. Cette situation n'est acceptable ni pour les jeunes ni pour leurs familles et pas moins pour les collègues.

Pourtant, Gabriel ATTAL, ministre de l'Éducation nationale, avait promis qu'il n'y aurait pas de classes sans professeur...

Concernant le pacte, nous avons redit notre opposition au « travailler plus pour gagner plus » quand le corps des PLP est celui qui est déjà sur-sollicité pour compenser le manque de professeurs par des heures supplémentaires (HSA et HSE). Dans de nombreux établissements, les professeurs n'ont toujours pas bénéficié de réunions explicatives, les urgences criantes de rentrée accaparant aussi les chefs d'établissement.

Nous avons interrogé la ministre sur le recrutement de nouveaux personnels du « bureau des entreprises » ; les LP sont loin d'avoir fait le plein. Le SNETAA s'est ému du mépris ressenti par des professeurs-DDFPT qui se sont vus mis à l'écart et expriment leur désarroi face au flou dans le partage des missions.

Alors que s'achèvent les « évaluations des classes de seconde » (secondes CAP et bac pro), nous avons redit que, selon le SNETAA-FO, ces évaluations énergivores de début d'année ne peuvent pas exister à des seules fins statistiques. Elles doivent être la base de repérage d'élèves en difficultés pour leur apporter les besoins appropriés en particulier au travers des heures d'accompagnement personnalisé (AP). Ces positionnements redonneraient ainsi du sens à ces évaluations tant aux yeux des élèves que des professeurs. N'est-il pas temps de s'appuyer sur des « tests de positionnement » plutôt que d'« évaluation de seconde » dont personne ne voit, depuis qu'elles existent, d'utilité concrète au service des élèves ?

Pour lutter contre le décrochage scolaire, le SNETAA a demandé à ce que les lycées professionnels se mobilisent pour corriger les erreurs d'orientation d'élèves de fin de troisième et ce, avant les vacances de la Toussaint. Bien sûr, quand cela s'avère possible et que les formations soient présentes dans le même lycée. Il ne s'agit pas de refaire « l'orientation » mais de corriger les affectations d'élèves qui expriment leur désarroi, leur démotivation et leur ressentiment quant aux résultats d'AFFELNET. Ces corrections ont été faites par le passé avec succès : cela empêchait certains élèves de s'ennuyer dans une formation pour laquelle ils n'avaient aucune appétence. C'est pour le SNETAA-FO, un véritable levier de lutte contre le décrochage scolaire.

Le SNETAA-FO réclame des discussions en urgence sur les intentions de refonte de toutes les grilles horaires et de l'organisation des trois années du bac pro. Le SNETAA a tenu à rappeler notre opposition à l'augmentation des temps de stage (PFMP) quand les élèves ont besoin de plus d'école et d'abord de mieux d'école. Nous avons dit à la ministre combien le SNETAA était attaché à la spécificité pédagogique des lycées professionnels : enseigner en LP avec la même pédagogie qu'en collège ou lycée général, c'est maintenir les élèves dans l'échec. Nous demandons le renforcement du lien entre tous les enseignements et le rattachement des programmes aux métiers auxquels les élèves se destinent. Les collègues portent une urgence : revoir l'ensemble des programmes – et en particulier en enseignement général – trop souvent déconnectés et des métiers et des attentes des jeunes. Le lycée professionnel forme autant l'Homme, le citoyen que le travailleur.

D'autres thèmes ont aussi été abordés :

- la gratification des élèves en PFMP. Si nous y sommes favorables, nous regrettons qu'elle soit versée aux familles pour les élèves mineurs ce qui ruine son objectif initial de permettre aux élèves de recouvrer l'estime de soi, eux qui sont trop souvent orientés par l'échec. La gratification ne doit pas se comprendre comme une bourse détournée ;
- les audiences sur le terrain par les recteurs. Nous avons demandé que la ministre adresse un message clair aux recteurs pour que soient ouvertes des discussions bilatérales spécifiques sur la rentrée dans nos établissements professionnels (LP, SEP, SEGPA, EREA) ;
- l'inclusion scolaire avec le manque criant d'AESH et notre exigence de formations pour tous les PLP concernant les élèves à besoins particuliers.

La ministre a été attentive aux revendications portées par le SNETAA et a semblé tendre la main aux PLP par un échange constructif. Vigilant, cela doit être confirmé.

Le SNETAA invite la ministre à renouveler cette bilatérale ; nous pourrions ainsi lui porter les revendications de terrain et les exigences des personnels de l'enseignement professionnel.